

Procès-verbal

De l'assemblée générale du 31 mai 2008

Cette assemblée s'est déroulée à la SATOM. La première partie concernait l'assemblée générale et la seconde, était conduite par M. Blatter Directeur de l'usine.

Début de la séance : 9h35

- **Présences** : Susanne Jungclaus, Jean-François Huck, Rachel Blatter, Ariane Gerber, Régis Chanton, Carole Morisod ainsi qu'une dizaine de membres.
- **Excusés** : Luisiana Lorenzelli, Prisca Vythelingum et Nathalie Fasel (vérificatrices des comptes), Aline et Benoît Fleury, Florence et Laurent Schillinger Wolfahrt et Bernard Borel.

Déroulement de l'assemblée

1. Mots de bienvenue et présentation de l'ordre du jour. Accepté.
2. Lecture du PV de l'assemblée 2007: Accepté.
3. Rapport d'activité :
 - Présentation des membres du comité.
 - Lecture des activités de Chablair durant l'année 07-08. Accepté.
4. Compte de l'exercice 2007.
 - Recettes : 1565.50
 - Dépenses : 634.40
 - Bénéfice : 931.10
 - Les comptes ont été approuvés par les vérificatrices des comptes (Mesdames Prisca Vythelingum et Nathalie Fasel).
 - Le maintien du montant de la cotisation à fr. 30.-- et accepté par l'assemblée.
5. Elections :

Le comité est réélu par l'assemblée.

Proposition d'élire M. Bruno Delacrétaz comme nouveau membre du comité.

Il se présente comme responsable commercial chez Romande Energie. Opposé à Chavalon. Très sensible à la pollution dans le Chablais.

Approbation de l'élection de M. Delacrétaz au comité par l'assemblée.

Réélection des vérificatrices des comptes.

6. Perspectives:

- Encourager les membres à noter les observations sur le site « Chablair » ou éventuellement de contacter le comité par mail ou par téléphone
- Suivre l'évolution des capteurs en continu qui doivent être posés en juin 08. Dès l'automne se renseigner sur leur fonctionnement auprès des services cantonaux.
- Suivre l'installation de la nouvelle unité de traitement des vapeurs à Aigle.
- Demander des informations concernant le rapport d'assainissement exigé par le canton de Vaud, les délais pour la mise en conformité des installations ainsi que les sanctions éventuelles si ces délais ne seraient pas respectés.
- Suivre le dossier de Chavalon.
- Accueil de nouveaux membres.
- Préparer du matériel de présentation de notre association.

7. Divers:

- Ecrire au Conseil Fédéral notre désapprobation concernant la levée des interdictions des jet ski.
- Etre présent lors de l'inauguration de la centrale solaire de la ferme des 3 Epis avec des supports publicitaires de l'association Chablair.

Fin de la séance : 10h25